

II.4.4 La vallée du Thouet

Sur la partie Est du territoire d'étude, les vallées du Thouet et de l'Argenton sillonnent le plateau à l'interface entre le bassin parisien et le massif armoricain.

Si en amont le passage du Thouet en **terre calcaire** lui confère un relief marqué, son dessin se fait moins visible à partir de Thouars. Traversant un **territoire principalement modelé par la plaine**, les deux vallées ne constituent pourtant pas un motif paysager spécifique, en dehors de la végétation qui vient accompagner les abords et proposer **un jeu de couloir visuel dans le sens de la vallée**.

Le relief offre peu de points de vue qui permettraient de surplomber la vallée, même si le Thouet propose davantage cette configuration que l'Argenton. En effet, les infrastructures de transport sont généralement parallèles à la vallée et ne permettent pas vraiment de s'y plonger en dehors des points de franchissement. **Le GR34 permet de longer le Thouet** et offre ainsi aux randonneurs une vision paysagère de la vallée en continu, ce qui n'est pas le cas de l'Argenton.

En contradiction avec l'horizontalité des plaines, les falaises viennent jouer un rôle majeur dans le paysage, présentant un point de vue pittoresque en renfort aux noyaux urbains anciens.

Les jonctions entre les espaces naturels de la vallée et l'urbanisation ancienne peuvent proposer **des compositions très typiques**, qui révèlent soit une difficulté de lecture entre le tissu urbain et les éléments naturels, soit une vraie complémentarité, comme c'est le cas pour la ville de Thouars avec la vallée du Thouet. **Le relief est en effet plus prégnant sur ce secteur et renforce le caractère défensif** recherché par l'architecture.

Les jeux de couloirs visuels composés par la végétation qui borde la vallée et le relief peu marqué **empêchent la constitution de véritables points de vue, en dehors des fenêtres d'ouverture ponctuelles** lors des points de franchissement et au niveau des bourgs. **La ville de Thouars, qui s'étage sur le coteau**, peut présenter des enjeux de perception. **La vallée de l'Argenton, en raison de sa proximité immédiate avec la ZIP, est davantage sujette à des enjeux de co-visibilité.**



Caractère pittoresque de la vallée de l'Argenton



Point de vue qui surplombe la vallée de l'Argenton, à Argenton-les-Vallees.

II.4.5 Le bocage Bressuirais

L'unité paysagère du bocage bressuirais est très peu présente sur le territoire d'étude et concerne la **frange Sud-Ouest**, venant en continuité du bocage vendéen du massif armoricain.

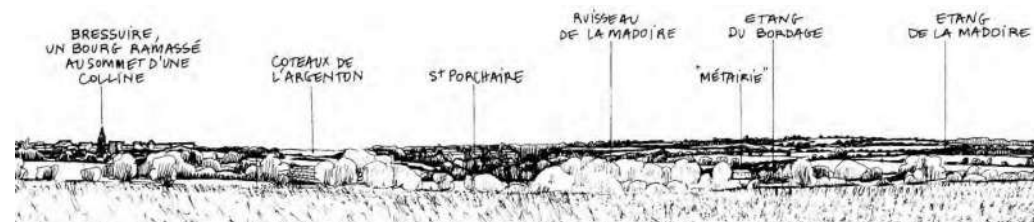
Cette typologie de paysage se caractérise par un maillage de haies plus ou moins dense qui s'organise sur des vallons, associé à un habitat plutôt dispersé. Sur le territoire d'étude, il se situe sur une partie **en léger surplomb** des plaines du bocage maugeois.

Les haies constituent l'élément marqueur de l'unité paysagère, qu'elles soient basses, taillées, ... elles façonnent le territoire et lui confère un paysage spécifique. Le chêne est par ailleurs l'arbre qui domine dans ce paysage.

Le réseau des routes secondaires vient ajouter une nouvelle couche à l'organisation du territoire : on retrouve ici un maillage de voies et cheminements **qui s'entremêlent parfois de manière labyrinthique** pour relier les différents hameaux disséminés.

Positionnée sur un socle granitique dense surmonté d'une couche argileuse épaisse et imperméable, ce paysage est parfois parsemé de **chaos granitique**. Ces boules de granit surgissent dans les prés et alimentent le caractère pittoresque du territoire.

Présente en marge de la ZIP, cette unité paysagère vient en transition avec le bocage maugeois et ne présente pas de caractère discordant. Les enjeux sont donc **faibles sur ce secteur, même s'il faut** néanmoins prendre en compte son altimétrie légèrement plus élevée par rapport au reste du territoire et le passage de voiries structurantes (A87, N149).



LE BOCAGE BRESSUIRAIS, UNE VÉGÉTATION DENSE DONNANT L'IMPRESSION D'UN COUVERT FORESTIER À PEINE ÉCLAIRCIS ...

Illustration du bocage Bressuirais issue de l'atlas des paysages de Poitou-Charentes

Les paysages et éléments de patrimoine protégés

Le territoire d'étude et ses paysages se caractérisent par des éléments patrimoniaux dont les plus remarquables sont protégés : édifices protégés au titre des monuments historiques (MH), sites inscrits et classés, Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)... Couvrant une large palette d'éléments représentatifs d'une période donnée, les monuments historiques et les sites concernés s'insèrent dans des contextes paysagers différents. **La perception de ces éléments, leur mise en scène et la qualité du cadre paysager donnent une image du territoire et contribuent à l'intérêt patrimonial des éléments protégés.** Les cartes présentées pages suivantes dressent un inventaire des protections, des mises en scènes et de la visibilité des édifices dans le paysage.

L'étude relative au patrimoine procède d'un emboîtement d'échelle : tous les éléments appartenant à un même périmètre sont étudiés avec le même niveau d'analyse. Ainsi, les **69 monuments historiques** (certains ont été regroupés pour faciliter l'analyse), les **8 sites et la ZPPAUP** que compte le territoire d'étude sont étudiés en suivant la logique suivante :

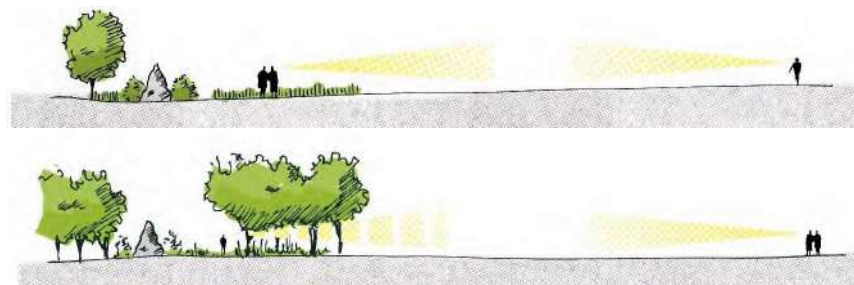
- Les édifices 1 à 69, les sites A à H et la ZPPAUP sont tous intégrés dans le périmètre éloigné. Vu leur nombre élevé, ils ne seront pas présentés de manière exhaustive mais seront traités de manière générale, en sélectionnant **les éléments les plus représentatifs, qui permettront d'appréhender leur diversité et leur sensibilité générale**, et en isolant les particularités qui peuvent mériter une attention soutenue. Seront ciblés en priorité ceux qui peuvent être à enjeu vis-à-vis de l'implantation d'un parc éolien sur la ZIP. Il s'agit de trouver les **points de vue évidents** pouvant les mettre en situation de covisibilité ;
- Les édifices 1 à 10 et le site A, compris dans le périmètre intermédiaire paysager, seront étudiés plus finement dans la partie dédiée en présentant **les caractéristiques visuelles de chacun** ;
- **Aucun patrimoine protégé ne se trouve dans le périmètre rapproché.**

Le patrimoine protégé est plutôt dense sur **le territoire d'étude, puisque 69 monuments historiques, 8 sites et 1 ZPPAUP** sont compris dans le périmètre éloigné. Ils se concentrent principalement autour des vallées du Layon, du Thouet **et de l'Argenton.**

II.4.6 Le patrimoine relevant du néolithique

Au nombre de quatre sur le territoire étudié, les éléments du patrimoine datant du néolithique sont un dolmen et trois menhirs, dont la **taille modeste les rend souvent peu visibles** dans le lointain. Sur le territoire d'étude, ils sont souvent situés au beau milieu d'un champ, bénéficiant ainsi d'un **contexte largement ouvert sur le paysage environnant**, ce qui est le cas des menhirs dit Pierre Levée de la Grouas et Polissoir de la Grouas (39 et 40), du menhir dit la Pierre des Hommes (3). Le dolmen dit La Pierre Levée de Grand Gat (68) est lui dans un contexte plutôt fermé.

La distance au projet et l'absence de mise en scène générale de l'édifice dans le paysage viennent cependant fortement nuancer ces enjeux.



Les menhirs : des édifices protégés au titre des monuments historiques souvent discrets dans le paysage, dont les enjeux de covisibilité sont fortement dépendants de la nature du paysage alentour.



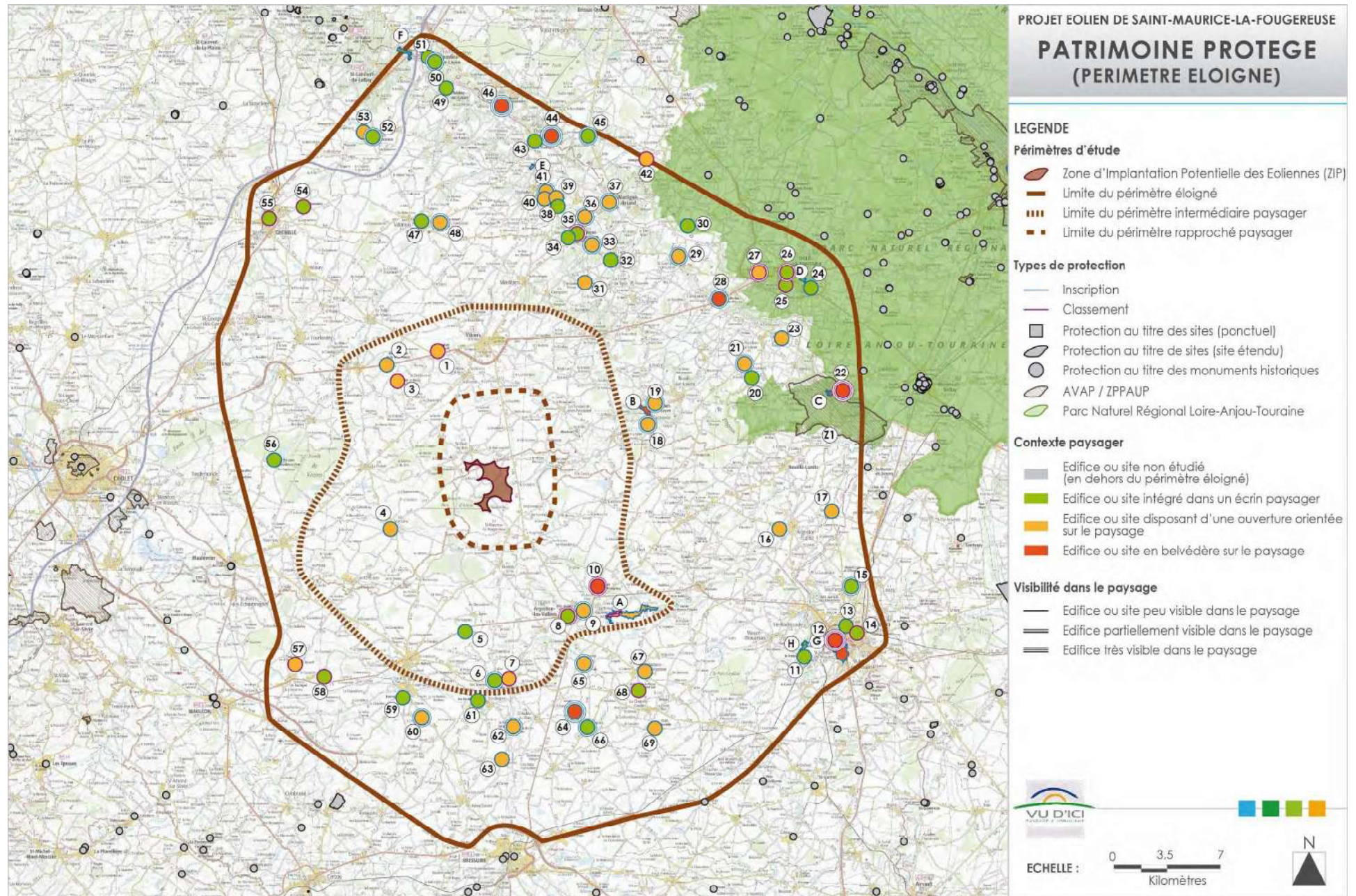
Dolmen dit La Pierre Levée de Grand Gat (68) se situant dans un contexte fermé (source : tourisme-deux-sevres.com)



Les églises : des monuments historiques présentant généralement des enjeux de covisibilité depuis un point de vue tiers mais pas depuis le pied de l'édifice



Vue sur l'église de Beaulieu-sur-Layon (50)



II.4.7 Le patrimoine religieux : les églises et les chapelles, des points d'appel visuels enserrés dans les cœurs de bourg

Seize édifices appartiennent au registre du patrimoine religieux, recouvrant différents types de bâtiments (églises, chapelles).

Symbole de pouvoir et d'autorité, témoin de l'influence et de l'importance des différentes confréries et seigneuries, les églises étaient autrefois un élément central de la vie des bourgades. Placées judicieusement au centre des bourgs, elles étaient en général destinées à être vues et à marquer l'emplacement d'un lieu densément habité dans le lointain.

Du fait de cette position en cœur de bourg, les églises sont des édifices qui montrent en général peu d'enjeux de covisibilité depuis l'édifice. En effet, le **contexte urbain joue le rôle d'écran visuel**, créant des paysages typiques de rue orientés dans l'axe de la voie. Quelques dégagements visuels peuvent être créés par une moindre densité du tissu urbain, mais le regard se concentre souvent sur les premiers plans urbains, l'éloignement de la ligne d'horizon constituant alors un espace d'aération.

Les chapelles présentent une configuration moins systématique, pouvant être positionnées au sein d'un tissu urbain ou à l'écart des bourgs, à l'image de la chapelle de Sousigné (42).

Les enjeux de covisibilité portent davantage sur la perception conjointe de la silhouette d'une église et d'un autre élément du paysage. En effet, la **forme en flèche ou le volume du clocher joue généralement le rôle de point de repère depuis les abords proches du bourg**, à l'image de l'église de Chanzeaux (52), de celle de Saint Clémentin (6) ou encore l'église Saint Etienne de Passavant-sur-Layon (19). Couplée à une implantation en hauteur, leur architecture élancée peut rendre certaines églises visibles depuis des pans entiers du territoire, comme c'est le cas de l'église du Puy-Notre-Dame (22).

Dans certains cas, les églises adoptent une configuration plus discrète, notamment lorsque les bourgs sont implantés en fond de vallée et sont peu visibles dans le paysage : ils montrent alors peu d'enjeux, comme l'église Saint Denis d'Aubigné (35).

II.4.8 Châteaux, manoirs et forteresses

Trente-trois châteaux, manoirs et logis se répartissent sur le territoire d'étude, se distinguant entre **ouvrages de défense et résidences de villégiature**. Ils représentent la catégorie de patrimoine protégé la plus importante sur le périmètre d'étude.

II.4.8.1 Les édifices défensifs, destinés à voir et être vus

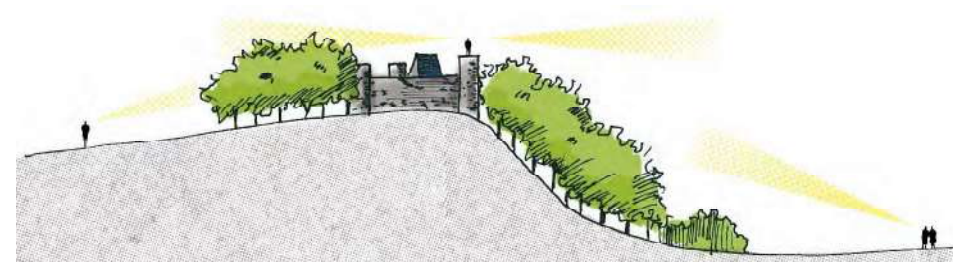
Les édifices défensifs disposent souvent d'une **situation en promontoire** destinée à leur assurer le contrôle territorial le plus large possible. Cependant, avec la perte de leur usage, leur **environnement a évolué et il est courant que ces édifices soient moins visibles** en raison d'un enfermement de leurs abords par de la végétation. C'est le cas du château de Argenton-les-Vallées (9).



Église de Argenton-Château (8)



Chapelle de Sousigné (42)



Les édifices défensifs, des ouvrages destinés à voir et être vus, dont le contexte s'est souvent végétalisé du fait de la perte de leur usage, atténuant les enjeux de covisibilité avec le paysage lointain



Château d'Argenton-les-Vallées (9), encadré par la végétation arborée qui le dissimule

II.4.8.2 Les châteaux et manoirs résidentiels, des paysages dessinés pour l'agrément

Tous les autres châteaux et manoirs ont été construits - parfois sur les bases d'anciennes forteresses - pour être des lieux de résidence et de villégiature. Ils peuvent être implantés à proximité d'un bourg ou isolés dans un hameau ou sur un coteau. Ils sont la plupart du temps discrets dans le paysage, même si plusieurs typologies se distinguent.

Dans certains cas, ils s'entourent d'un **écrin végétal dense** intimisant les lieux, comme le château de Maurepart à Saint-Georges-sur-Layon (30), le manoir de la Roche Coutant (31), le château du Coudray-Montbault (1) ou encore le château de Noirieu (66). Le château est alors **difficilement perceptible** depuis l'extérieur.

Dans d'autres cas, les châteaux **jouent avec les qualités paysagères des vallées ou des vignes** dans lesquelles ils s'implantent (mise en scène des situations en promontoire, définition de promenades ou de jardins à l'anglaise, création d'un parc à la végétation travaillée...) Les châteaux implantés au bord du Layon en sont des exemples, comme le château des Noyers et son domaine d'accompagnement (41), qui prend appui sur un paysage de vigne en promontoire sur la vallée ou encore le château de Passavant-sur-Layon (17). Cette organisation particulière du château et de son parc, qui fait souvent l'objet d'un aménagement volontaire, s'inscrit pleinement dans la tradition des **jardins paysagers**, avec pour objectif de faire profiter du cadre paysager général aux occupants des lieux, comme pour le château d'Echuilley (21). Autre exemple, le château de Chanzeaux (53) joue avec le cadre confidentiel de la vallée de l'Hyrôme : peu visible depuis l'extérieur, il se dévoile lors du passage en fond de vallée, c'est le cas aussi pour le château de Somloire (4) dans la vallée de l'Ouère.

Les logis et les manoirs présentent une situation légèrement différente, dans le sens où ils s'intègrent plus généralement dans un contexte plus lâche, à l'image du Logis de la Favrière (60) et **jouent avec le paysage**.

Si leur implantation est souvent confidentielle, il arrive que les châteaux soient visibles dans le **paysage car ils font souvent l'objet d'une architecture particulière**, dont certains caractères (tourselles, cheminées...) favorisent la perception de l'édifice dans le lointain. C'est le cas du château de Martigné-Briand (37), dont le volume imposant et le caractère érigé de ses cheminées en permettent la reconnaissance immédiate. Il en est de même pour le château du Murllet (64), bien que de taille plus réduite ou même le château de l'Ebaupinaye (10), pourtant partiellement entouré de végétation.

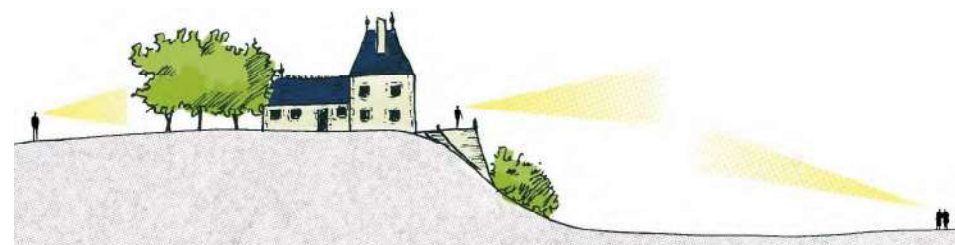
II.4.9 Les moulins : des points d'appel visuel situés sur les crêtes

Les moulins à vent, présents en nombre dans le périmètre d'étude, sont implantés en haut de coteau de sorte à profiter d'un maximum de vent. Leur localisation leur assure souvent un **rôle de point de repère** dans le paysage, appuyée par leur forme caractéristique et le dessin de leurs pales. Elle favorise en outre de **grands dégagements visuels vers les secteurs situés en contrebas**, à l'image du moulin à vent des Bieucés (28) qui dispose d'une situation en belvédère sur le paysage. C'est le cas aussi pour le moulin de la Montagne (44), le moulin de la Pinsonnière (46) et le moulin du Gué Robert (48) qui offrent des points de vue sur le lointain.

Quelques facteurs viennent cependant nuancer cette approche systématique : localement, la composition des abords proches des moulins (hameau, végétation) peut réduire voire empêcher les perceptions lointaines depuis l'édifice. À l'inverse, l'orientation des lignes de crête et la présence d'un plateau orientent les panoramas des moulins. Ainsi, le moulin à vent de la Noue Ronde (2) situé à proximité de Coron, offre des vues vers le Sud et la vallée du Lys.



Château de Maurepart (30) (source : deicampo.fr) et le château du Coudray-Montbault (1) à droite, enserrés dans un écrin végétal dense, étant peu ou pas visibles depuis l'extérieur

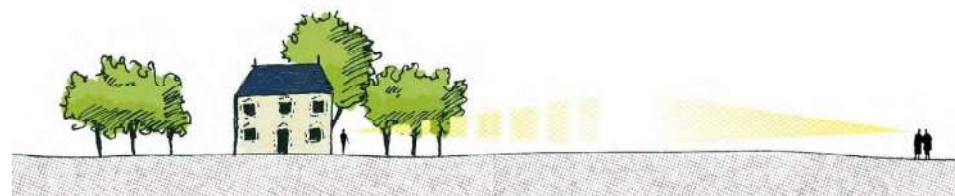


Les châteaux de villégiature : des édifices jouant de mises en scène paysagères végétales et lointaines, disposant de vues orientées vers le paysage alentour, et visibles depuis certains points de vue



Château de Chanzeaux (53)

Château de Martigné-Briand (37)



Les manoirs : des mises en scènes plus réduites, favorisant des jeux d'écran limitant les effets de covisibilité

11.5.5 Le patrimoine urbain

L'architecture des villes montre une forte diversité liée au type de bâti. Souvent enserrés au sein d'un tissu urbain dense, les bâtiments protégés (maisons, église, chapelles, hôtels particuliers...) sont rarement visibles hormis depuis leurs abords proches et montrent de fait peu d'enjeux. Plusieurs villes et bourgs sont ici concernés :

- **Beaulieu-sur-Layon (51)** : hôtel Desmazières, logis de la Pinsonnière
- **Doué-la-Fontaine (24, 25)** : motte féodale et donjon (restes) et site de la Seigneurie
- **Chemillé (55)** : château des Cioîtres, église Saint Pierre, église Notre Dame la Neuve, ancienne église Notre Dame, porte Est et poterne Sud de l'ancien château
- **Thouars (13** pour le patrimoine inscrit et 14 pour le patrimoine classé) Hôtel des trois rois, Hôtel de Ville, maison du 18^{ème}, Pont-Neuf, immeubles et maison du 15^{ème}, maison du Président, restes des anciens remparts.

Par ailleurs, la rue de Perrières (D), le Pont-Barre et ses abords (F) et les abords du château du Pressoir (H) appartiennent à cette même catégorie.

En raison de leur proximité avec la ZIP, et/ou de leur situation en promontoire, certains tissus urbains peuvent cependant montrer des enjeux plus importants. C'est le cas pour certains monuments de la ville de Thouars (12), située sur un promontoire et recensant un nombre important de monuments historiques : Château des Ducs de la Trémouille, Tour du Prince-de-Galles, Tour du Prévot, Église Saint-Laon, Église Saint-Médard. Cette configuration se retrouve aussi pour le versant de la rivière de l'Argenton (A), le bourg, le château et l'étang de Passavant-sur-Layon (B), le site urbain du Puy-Notre-Dame (C) et le bourg et le cimetière de Faveraye (E).

À noter que la ville du Puy-Notre-Dame fait également l'objet d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en cours de transformation en Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) (Z1) qui protège les quartiers et les lieux pour des motifs d'ordre esthétique ou historique, et constitue un élargissement indirect des servitudes de protection des abords des monuments historiques. Cette ZPPAUP, située en promontoire, présente des enjeux de covisibilité forts.

De manière générale, à l'échelle du périmètre éloigné, les enjeux de covisibilité avec le patrimoine protégé se concentrent sur des typologies de monuments historiques précises, qui jouent souvent avec le paysage, soit en formant un point d'appel visuel, soit en dégageant des vues précises dans une direction donnée. Les églises, les châteaux (forteresse et villégiature) et les moulins sont de fait les plus exposés, avec des enjeux qui dépendent de l'orientation des points d'observation de ces édifices dans le paysage. Au contraire, les éléments du néolithique présentent une moindre sensibilité, en raison de leur taille discrète et de leur éloignement à la ZIP. Le patrimoine urbain peut à la fois présenter peu d'enjeux en raison de son environnement paysager refermé, mais peut aussi soulever des enjeux forts dès lors qu'il se situe en promontoire et/ou à une distance proche de la ZIP.

Le tableau page suivante détaille les enjeux de chaque édifice et site présent sur le périmètre éloigné, au regard des critères retenus pour l'étude du périmètre éloigné (visibilité du patrimoine, qualité de la mise en scène, fréquentation des points de vue). Le patrimoine du périmètre intermédiaire sera davantage étudié dans la partie dédiée à ce périmètre.



Les moulins : des monuments situés en hauteur, disposant de vues longues et d'une forte visibilité dans le paysage



Moulin à vent de la Noue Ronde (2) offrant des vues sur la vallée de la Lys



Les patrimoines urbains : enserrés dans des centres-bourgs, les bâtiments concernés présentent peu d'enjeux de visibilité, sauf s'ils sont situés en périphérie de bourg



Patrimoine urbain de Passavant-sur-Layon en promontoire sur les vignes (19)

Numero	Nom	Statut	Analyse de patrimoine			Analyse par patrimoine (aménagement d'espace)	
			Echelle(s) d'analyse	Partie dans paysage (concordance ouverture / clôture)	Visibilité dans le paysage (concordance avec l'enfonce depuis un point de vue borné)	Patrimoine éolien	
						Patrimoine éolien	Enjeux
1	Château du Courty Montbault	Classé	intermédiaire éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues possibles depuis le monument	Espeu moyen, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
2	Moulin à vent de la Noue Ronpo	Inscrit	intermédiaire éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues depuis le moulin	Espeu moyen, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
3	Mémorial de Pierre des Hommes	Classé	intermédiaire éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues depuis le monument	Pas d'enjeu, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
4	Château de Somlère	Inscrit	intermédiaire éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues possibles depuis le monument	Espeu moyen, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
5	Logis de Sarzeaux	Inscrit	intermédiaire éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	Dependances à proximité	Espeu faible ou peu marquant
6	Eglise paroissiale Saint Clement et ancien prieuré	Inscrit	intermédiaire éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	possibles depuis les axes de bourg	Espeu moyen, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
7	Chapelle des Rossiers	Classé	intermédiaire éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	topographie ne permet pas de visibilité sur le ZIP	Pas d'enjeu, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
8	Eglise de Argenton-Château	Classé	intermédiaire éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	bonne visibilité depuis quelques axes de bourg vers certains points de vue	Pas d'enjeu, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
9	Château de Argenton-Château	Inscrit	intermédiaire éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues possibles depuis le monument	Espeu moyen, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
10	Château de l'Espuyvaux (ruines)	Classé	intermédiaire éolienne	Solo en belvédère	Partiellement visible	visibilité depuis les axes à proximité et vues possibles depuis le monument	Espeu fort, à affiner lors de l'étude du patrimoine intermédiaire
11	Château du Pressoir	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
12	Château des Ducs de la Tremblaye + Tour du Prieuré-Galles + Tour du Prieuré + Eglise Saint-Louis + Eglise Saint-Médard	Classé	éolienne	Solo en belvédère	Tout visible	visibilité sur le ZIP à proximité des bâtiments et dans l'axe de l'axe de bourg	Espeu fort
13	Hôtel des trois rois + hôtel de ville + maison du 18ème	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
14	Pont Neuf + immeubles + maison du 15ème + maison du 16ème + vestiges des anciens remparts	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
15	Château de la Forest	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	pas de visibilité avec le ZIP	Pas d'enjeu
16	Château de la Poche	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	ouverture non orientée vers le ZIP	Pas d'enjeu
17	Ancien port de Talzon	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	ouverture non orientée vers le ZIP	Pas d'enjeu
18	Château de Passavaux-sur-Layon	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues possibles depuis le monument	Espeu moyen
19	Eglise Saint-Etienne de Passavaux-sur-Layon	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues possibles depuis le monument et chemin vers l'extérieur du bourg	Espeu moyen
20	Ancienne commanderie	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
21	Château d'Estully	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues dégagées orientées sur le ZIP et monument visible depuis les chemins agricoles	Espeu moyen
22	Eglise du Puy-Notre-Dame	Classé	éolienne	Solo en belvédère	Tout visible	visibilité depuis les alentours	Espeu fort
23	Domaine et château de Bussy-Fontaine	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	aménagement basé qui rendra visible et alignement de la ZIP	Pas d'enjeu
24	Silo de la Seigneurie	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
25	Maison féodale et donjon	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
26	Eglise Saint-Denis (ruines)	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	pas d'enjeu de visibilité avec le ZIP	Pas d'enjeu
27	Château de Soulanges	Classé	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	ouverture non orientée vers le ZIP et de visibilité avec le ZIP	Pas d'enjeu
28	Moulin à vent des Bleues	Inscrit	éolienne	Solo en belvédère	Partiellement visible	vues possibles depuis le monument	Espeu moyen
29	Mansoir de Chastillon	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues possibles depuis le monument mais environnement boisé	Espeu faible ou peu marquant
30	Château de Mairépart	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
31	Mansoir de la Roche Guéant	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues possibles depuis le monument	Espeu faible ou peu marquant
32	Chapelle Sainte-Anne	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
33	Château du Grand Rou	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues possibles sur le ZIP et de visibilité depuis les chemins agricoles possible mais rare éolienne de la ZIP	Espeu faible ou peu marquant

34	Château d'Aubigné	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
35	Eglise Saint-Denis d'Aubigné	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	pas d'enjeu de visibilité avec le ZIP	Pas d'enjeu
36	Château de Villeneuve	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	ouverture possible depuis le terrain, et vues possibles sur le ZIP depuis le monument mais rare dans un environnement boisé	Espeu faible ou peu marquant
37	Restes du Château de Mangne-Bleus	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues dégagées orientées sur le ZIP et visibilité possible depuis le bourg	Espeu moyen
38	Château Saint-Martin (Château des Noyaux)	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
39	Mansoir de Pierre Levee de la Grouas	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	Vue en direction de la ZIP mais peu visible en raison de la distance à la ZIP	Pas d'enjeu
40	Poisson de la Grouas	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	Vue en direction de la ZIP mais peu visible en raison de la distance à la ZIP	Pas d'enjeu
41	Château des Noyaux et son domaine d'accompagnement	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues orientées sur le ZIP à proximité possible depuis les axes à proximité, mais alignement de la ZIP	Espeu faible ou peu marquant
42	Chapelle de Souzaigne	Classé	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	pas d'enjeu de visibilité sur le ZIP	Pas d'enjeu
43	Le Que du Berge	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
44	Moulin de la Montagne	Inscrit	éolienne	Solo en belvédère	Tout visible	vues possibles depuis le monument	Espeu fort
45	Eglise Saint-Germain	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	pas d'enjeu de visibilité avec le ZIP	Pas d'enjeu
46	Moulin à vent de la Pinauderie	Inscrit	éolienne	Solo en belvédère	Tout visible	vues possibles depuis le monument	Espeu fort
47	Château de Gondrot (restes)	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
48	Moulin à vent du Que Robert	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues possibles depuis le monument	Espeu moyen
49	Maison du Parc de la Dime	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
50	Eglise de Beaulieu-sur-Layon	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	ouverture visible depuis les axes de ville	Espeu faible ou peu marquant
51	Patrimoine urbain de Beaulieu-sur-Layon	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	Visibilité depuis les alentours	Espeu faible ou peu marquant
52	Clocher de l'église de Chanzéaux	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	ouverture possible depuis les axes à proximité sur le terrain	Espeu faible ou peu marquant
53	Château de Chanzéaux	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	aménagement basé qui rendra visible et alignement de la ZIP	Pas d'enjeu
54	Château de la Sauterie	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
55	Patrimoine urbain de Chemillé	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
56	Moulin à vent de Péronne	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
57	Château de la Durbrière	Classé	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues possibles depuis le monument (ouverture orientée vers le ZIP) et vues sur le monument depuis les chemins agricoles	Espeu faible ou peu marquant
58	Roches grèves	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
59	Domaine de Tournelay	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
60	Logis de la Ferrère	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues dégagées orientées sur le ZIP et monument perçu depuis les chemins à proximité	Espeu moyen
61	Château des Dandres	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
62	Mansoir de la Roche-Jacquelin	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	aménagement basé qui rendra visible et alignement de la ZIP	Pas d'enjeu
63	Domaine de la Dubno	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues ne sont pas orientées vers le ZIP	Pas d'enjeu
64	Château de Murtes	Inscrit	éolienne	Solo en belvédère	Tout visible	vues dégagées orientées sur le ZIP et monument perçu depuis les chemins à proximité	Espeu fort
65	Château de Sanzay	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Partiellement visible	vues ne sont pas orientées vers le ZIP	Espeu faible ou peu marquant
66	Château de Nortrieu	Inscrit	éolienne	Dans éolien paysager	Partiellement visible	vues dégagées depuis le parc Nord du domaine	Espeu faible ou peu marquant
67	Domaine de Grandouillon	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	vues ne sont pas orientées vers le ZIP	Espeu faible ou peu marquant
68	Domaine	Classé	éolienne	Dans éolien paysager	Peu visible	-	Pas d'enjeu
69	Château de Vermeille (restes)	Inscrit	éolienne	Ouverture éolienne	Peu visible	aménagement basé qui rendra visible et alignement de la ZIP	Pas d'enjeu



A	Vallées de la rivière de l'Argentan et vallée de l'Argenton	Insignifiant	éloignée	Ouverture orientée	Partiellement visible	visible depuis les alentours	Esprit fort
B	Bourg, château et étang de Passavant-sur-Layon	Insignifiant	éloignée	Site en belvédère	Totalement visible	visible depuis les alentours et visible depuis l'extérieur du bourg	Esprit fort
C	Le site urbain du Puy-Notre-Dame	Insignifiant	éloignée	Site en belvédère	Totalement visible	visible possible sur le ZIP et bourg perçu depuis les alentours	Esprit fort
D	La rue de Parnetres	Insignifiant	éloignée	Dans un paysage	Peu visible	-	Pas d'enjeu
E	Le bourg et le cimetière de Favraye	Insignifiant	éloignée	Ouverture orientée	Partiellement visible	Bourg visible depuis l'extérieur	Esprit moyen
F	Pont-Barre et ses abords	Insignifiant	éloignée	Dans un paysage	Peu visible	-	Pas d'enjeu
G	Château de Thouaire et abords	Insignifiant	éloignée	Site en belvédère	Totalement visible	Visible possible sur le ZIP et visible possible de plus le bourg	Esprit fort
H	Abords du château du Pressoir	Insignifiant	éloignée	Dans un paysage	Peu visible	-	Pas d'enjeu
Z1	ZPPAUP du Puy-Notre-Dame		éloignée	Site en belvédère	Totalement visible	visible possible sur le ZIP et bourg perçu depuis les alentours	Esprit fort

Les enjeux définis par ces tableaux sont par ailleurs graphiquement représentés sur la carte des enjeux patrimoniaux située en page 74.